



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 30 novembre 2020

Manuel de lecture ministériel: une atteinte grave à la liberté pédagogique

Pour la première fois dans l'histoire de l'école, le ministère de l'Éducation nationale édite son propre manuel de lecture portant ainsi atteinte à la liberté pédagogique.

La liberté pédagogique, inscrite dans les textes officiels, structure le système scolaire. Elle est le signe de la confiance accordée au professionnalisme des enseignant-e-s.

Le ministère a décidé d'imposer son propre manuel de manière expérimentale dans 10 départements. Blanquer dépossède les enseignant-e-s de leur expertise en les réduisant à des agent-e-s d'exécution tous et toutes aligné-e-s sur ce manuel officiel.

La méthode de lecture, sans protocole de recherche, a été élaborée par une inspectrice et 3 conseillères pédagogiques, sans aucune prise en compte des avis du conseil scientifique mis en place par le ministre lui-même. Elle s'inscrit dans la méthode syllabique stricte que Blanquer a adoptée comme doctrine en l'opposant à la méthode mixte.

Le ministre essaie ainsi de fouler au pied la liberté pédagogique des enseignant-e-s.

SUD éducation rappelle que ce manuel de lecture officielle n'est qu'une recommandation qui par définition ne constitue pas des instructions .

SUD éducation appelle en conséquence les personnels à continuer à exercer le plein usage de leur liberté pédagogique.

SUD éducation continuera de s'opposer frontalement aux tentatives de mises au pas des personnels, et revendique la suppression de l'expérimentation de la méthode de lecture.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

